

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE LE COTEAU

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. BOST ALEXIS 10738 MAIRIE DE LE COTEAU MAIRIE DE LE COTEAU	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-09-2018 (anc. 7 A 4 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 12-03-2024	Oui / Non		01-09-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

Fait au COTEAU, le 29.06.2026


Mme G. Marie,
Maire
CREUZET-TAITE
LOIRE

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE LE COTEAU****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. COIRON CHARLY 14795 MAIRIE DE LE COTEAU MAIRIE DE LE COTEAU	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 06-05-2024 (anc. 1 A 7 M 25 J)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 01-07-2025	☒ Oui / ☐ Non		01-01-2026 <i>1.8.2026</i>
Mme GAUTHIER DORINE 10088 MAIRIE DE LE COTEAU MAIRIE DE LE COTEAU	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-08-2021 (anc. 4 A 5 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 18-10-2024	☒ Oui / ☐ Non		01-08-2026 <i>1.8.2026</i>

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables

2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.

3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)

4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

Fait au COTEAU, le 29.6.2026

*Mme le Maire,
Sandra CREVET-TAITE*

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE LE COTEAU****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. MOISSONNIER SEBASTIEN 09937 MAIRIE DE LE COTEAU MAIRIE DE LE COTEAU	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-08-2021 (anc. 4 A 5 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 04-05-2026	Oui / Non		01-08-2026
Mme PAPUT LYDIE 05647 MAIRIE DE LE COTEAU MAIRIE DE LE COTEAU	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-07-2018 (anc. 7 A 6 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 11-07-2024	Oui / Non		01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

Fait au COTEAU, le 29.6.2026

*Mme le Maire
Sandra CREVIER-MTE*



NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE LE COTEAU****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme VERDURON VALERIE 07494 MAIRIE DE LE COTEAU MAIRIE DE LE COTEAU	Adjoint technique pal 2 ci Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-07-2019 (anc. 6 A 6 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 21-04-2023	<u>Oui</u> / Non		01-01-2026 <u>1.08.2026</u>

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

Fait au COTEAU, le 29.6.2026


Mme Sandrine MAUÉ,
Sandrine CREUZET-TAITE
LOIRE

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE LE COTEAU****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Brigadier-chef principal

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme MAISSE LUCILE 12288 MAIRIE DE LE COTEAU MAIRIE DE LE COTEAU	Gardien-brigadier Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 09-05-2022 (anc. 3 A 7 M 22 J)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 6ème échelon Depuis le 25-02-2026	☒ Oui / ☐ Non		09-05-2026 1.8.2026
M. DECOSTER Quentin MAIRIE DE LE COTEAU	Gardien-brigadier	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 6ème échelon (16/6/24)	OUI NON		1.8.2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

Fait au COTEAU, le 29.6.2026

Mme le Maire,
Sandra CREUZET-DAITE

